

BULLETIN MUNICIPAL

N° 6 - 2021

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

UNE JOURNEE CITOYENNE A BELRUPT

Dans la continuité du dynamisme des jeunes loups au nettoyage des espaces publics cet été et aussi sur la suggestion de quelques habitants, nous proposons à l'ensemble des habitants de Belrupt, de se réunir le 18 septembre 2021 à partir de 9h30 devant la salle des fêtes, afin de poursuivre les travaux d'embellissement de notre cher village.

Cette journée rentre dans le cadre de la journée citoyenne, organisée partout en France, 1ère édition pour nous, habitants de Belrupt.

Nos suggestions pour cette journée sont :

- Entretien des vasques et bacs à fleurs
- Nettoyage du monument aux morts en vue de la commémoration du 2 octobre
- Nettoyage et entretien du cimetière
- Entretien des parterres de végétation
- Nettoyage et embellissement général du village

Nous restons ouverts à toute initiative personnelle, vous pouvez dès maintenant faire part de vos idées en Mairie.

Merci à chacun de prévoir son matériel, nous pourrons fournir quelques outils à ceux qui n'en disposent pas.

Ce regroupement citoyen se déroulera dans la convivialité et l'échange, dans l'intérêt collectif, pour les grands et les petits.

Un pot sera offert par la mairie à l'issue de cette matinée, vers midi.

Nous comptons sur votre participation

OPERATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE LE 25 SEPTEMBRE A 10H00 RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE

La prochaine opération de nettoyage de la nature à Belrupt aura lieu le samedi 25 septembre en matinée, avec le soutien et la participation du restaurant Mac Do, de l'hypermarché Leclerc et du Chaudron Vert, notre café restaurant. Et aussi avec le soutien de l'école primaire.

Merci de noter la date et de réserver deux heures de votre temps au profit de la collectivité.

Comme chaque année, des bénévoles ramasseront les déchets que certains de nos concitoyens jettent dans la nature, notamment au bord de nos voies communales. Honte à eux et merci d'avance pour tous ceux qui vont retrousser leurs manches pour la propreté de notre village, enfants, ados et adultes.

PORTES OUVERTES AU ROZELIER UN BAPTEME DE L'AIR OFFERT

Avec ses 75 ans d'existence (dont 50 ans sur l'aérodrome du Rozelier), l'Aéro-Club Robert Thiery reste bien actif et entend renouer avec sa vieille tradition des PORTES OUVERTES, afin de montrer son savoir-faire, son travail, son animation envers les jeunes,

Ainsi, plusieurs animations aéronautiques sont prévues, dont des baptêmes de l'air, avec la présence également d'ULM et d'avions légers extérieurs qui viendront rendre visite.

CE SERA LES 25 & 26 SEPTEMBRE, de 10 h 00 à 18 h 00.

LA COMMUNE OFFRIRA UN BAPTEME DE L'AIR A UN JEUNE DU VILLAGE, DE 18 ANS OU MOINS. Il y aura un tirage au sort parmi tous les jeunes qui s'inscriront en mairie en y passant et en remplissant un formulaire de candidature.

CEREMONIE LE 2 OCTOBRE POUR UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le bulletin, Messieurs Yves Jadot et Pierre Roussel, d'Haudainville, ont retrouvé la trace d'un ancien habitant de Belrupt, mort pour la France à la suite de la Grande Guerre 14-18, oublié de tous les registres ...

L'association nationale du Souvenir Français a réparé cette omission et il ne restait qu'à inscrire son nom sur un monument aux Morts – ce qui est une obligation.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'ajouter le nom de l'adjudant Eugène Maigret sur notre monument et une cérémonie officielle se déroulera le samedi 2 octobre à 11 heures, en présence de la famille de Monsieur Maigret et d'une délégation d'anciens du 150^e Régiment d'Infanterie qui fut son régiment. A cette occasion, le Souvenir Français remettra à la Commune sa participation financière au nouveau monument aux Morts réalisé juste avant la crise sanitaire.

A l'issue de cette cérémonie, un moment de convivialité sera organisé autour d'un « pot d'amitié », réunissant les habitants intéressés, la famille d'Eugène Maigret, les anciens du régiment auquel il appartenait ainsi que quelques élus et les représentants de l'association du « Souvenir Français ».

L'association Belrupt Loisirs organisera ensuite un barbecue à la salle des fêtes – auquel chacun pourra participer – sous réserve de s'inscrire auparavant (soit auprès de l'association, soit en mairie).

LA BIBLIOTHEQUE...PETIT MESSAGE DE L'EQUIPE DES BENEVOLES

Rentrée "littéraire" à Belrupt :

La bibliothèque ouvre ses portes

- mercredi de 14H30 à 17H30

- vendredi de 16H00 à 18H00

Venez découvrir notre sélection des nouveaux romans de cette rentrée et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Pour les nouveaux adhérents, nous précisons que l'inscription est gratuite, un espace lecture est également dédié aux enfants.

ATTENTION : l'accès à la bibliothèque pour les personnes de plus de 18 ans est soumis à la présentation obligatoire du pass sanitaire.

YOGA A BELRUPT

Cours de yoga à Belrupt, tous les lundis de 9H30 à 11H00, à la salle des fêtes de Belrupt.
A partir du 13 09 2021, c'est la reprise !
Inscription : Cathy Bussienne - tel 06 75 06 02 98

MERCI !

... à tous ceux qui entretiennent les espaces verts communs, bénévolement, le plus souvent devant chez eux et dont on n'a pas encore parlé : Monsieur et Madame Gloesner, Madame Doumène, Monsieur Plassart pour les massifs de la Grand Rue.

et tous les autres qu'on oublie car ils sont souvent très discrets !

Merci aussi aux personnes qui ont aidé à stocker les deux chapiteaux pour l'hiver : Messieurs Denis Oberto, Alain Mach, Guy Arrougé, Patrick Saillet, Jean Paul Humbert, les familles Bloqué et Métillon.

Un merci tout particulier à Lucas Bloqué qui a donné un très long et sérieux coup de main bénévole à Monsieur Constant Métillon, préférant se rendre utile cet été plutôt que de s'adonner à ses loisirs.

Merci aussi à nos deux apiculteurs, Louis Humbert et Denis Trupcevic, pour leurs interventions de secours contre l'arrivée d'essaims d'abeilles ou de guêpes, à plusieurs reprises, ce printemps et cet été. Merci aussi pour leur travail tout au long de l'année pour permettre la pollinisation des plantes, fruitiers, fleurs, etc. Ce qui est indispensable pour l'équilibre de la nature et la protection des fleurs et des insectes notamment.

Merci encore !

LE CHEMIN DERRIERE LES JARDINS !

Entre le « lotissement » de la Tuilerie et les maisons de la rue du Moulin, un chemin d'accès a été créé à la demande des riverains, lorsqu'a été conçu le lotissement. Le Conseil Municipal l'a dénommé « chemin derrière les jardins ».

Ce chemin a pour fonction de permettre l'accès à tous les riverains pour leurs besoins de jardinage, de stockage de bois et autres. Mais aussi pour l'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées des maisons de la rue de la Tuilerie et de l'allée de la Gravière. Il permet également l'accès pour des travaux plus lourds, en cas de besoin.

C'est pourquoi il est important que ce chemin soit entretenu et que n'y soient pas jetés des déchets verts, des graviers, etc. Tout cela étant considéré comme des déchets (puisqu'ils sont jetés et non valorisés) relève d'une éventuelle verbalisation car c'est une infraction.

C'est important à savoir – en plus d'être respectueux de l'environnement, de l'esthétique, de la propreté, bref de tout ce qui fait le bien vivre en commun.

Il est également important de tailler les haies afin qu'elles ne gênent pas le passage. Ca aussi, c'est une obligation.

Merci à tous pour cela et merci à ceux qui font bénévolement le nécessaire pour que le chemin soit toujours praticable.

La Commune a remis en état depuis quelques années l'autre partie de ce chemin, vers l'entrée du village et la ferme, avec un débroussaillage régulier et le retrait de déchets qui y avaient été entreposés.

Profitons-en pour dire que la Commune va prendre possession des 5 autres sentiers à l'intérieur du lotissement (ils appartiennent encore au lotisseur). Il faudra leur donner un nom ... ! Si vous avez des idées, merci de les transmettre.

DRESSING SOLIDAIRE

UN APPEL DE L'UNE DE NOS CONCITOYENNES :

Je travaille au centre de formation professionnel Afpa de Verdun. J'ai notamment la charge de l'accompagnement social des stagiaires et des ateliers de technique de recherche d'emploi (travail sur les entretiens d'embauche, la confiance en soi, la valorisation de son image...).

Dans ce cadre, j'aimerais mettre en place un **dressing solidaire** au sein de notre centre. En effet, tous les stagiaires n'ont pas forcément les moyens de s'offrir une tenue adaptée pour un entretien d'embauche : un costume, une chemise, un tailleur, des belles chaussures, ...

Aussi, pour qu'ils aient toutes les cartes entre leurs mains, j'aimerais pouvoir leur proposer le prêt ou le don d'une tenue « professionnelle » grâce à ce dressing solidaire. Ce relooking s'accompagnerait éventuellement d'une séance photo « pro » pour pouvoir ainsi avoir une belle photo sur son CV.

Je suis donc à la recherche de dons de vêtements, de chaussures, d'accessoires, ... pour femme et pour homme.

Si ce projet vous intéresse, pouvez-vous relayer l'information ? C'est également l'occasion de donner une seconde vie aux vêtements que vous ne portez plus.

Je me déplacerai courant septembre/octobre afin de récupérer les dons pour finaliser l'installation de ce dressing solidaire.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A CETTE INITIATIVE DE SOLIDARITE, VOUS POUVEZ APPORTER VOS DONNS EN MAIRIE qui centralisera tout cela.

STATIONNEMENT DANS LA GRAND RUE

Une de nos concitoyennes souhaite attirer l'attention de toutes et tous sur la question du stationnement dans la Grand Rue.

Elle estime qu'il y a suffisamment de places disponibles et de personnes valides qui peuvent marcher quelques dizaines de mètres, pour se garer en un endroit qui ne gêne personne. Le stationnement sur le trottoir du côté des numéros pairs est souvent très gênant pour les piétons qui doivent alors marcher sur la chaussée.

Même si la zone 30 instituée sur toute la rue est un dispositif qui permet le partage de la rue entre tous, piétons, cyclistes, automobilistes, car personne n'y est prioritaire, surtout pas les voitures ...

Une autre personne de la rue fait remarquer que la bande pavée installée du côté des numéros impairs est destinée à permettre la circulation piétonne, notamment des personnes à mobilité réduite et des enfants, etc. Trop souvent, le nez des voitures touche quasiment la façade des maisons et empêche le passage.

Alors, un peu plus de civisme ? Un peu plus d'attention aux autres ? Un peu plus d'exercice physique ? Chacun est invité à réfléchir à tout cela ...

... encore un petit effort et ça va le faire !